

LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ (DACQ)

Depuis la loi du 2 janvier 2002-2, la mise en oeuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité s'impose pour chaque établissement ou service. Sa mise en oeuvre nécessite des mesures, une méthodologie, qui s'inscrivent comme des orientations générales dans un établissement ou service.

* | Pré-requis ?

Aucun

👤 | Pour qui ?

Responsables ESSMS et associatifs.
Les professionnel.le.s du social
et médico-social

🕒 | Durée ?

2 jours (14h)

💰 | Tarif ?

2600€ net de taxe

Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

Pour poser des cales et arrêter de tourner en rond 😊

🎯 Objectifs

- Comprendre les enjeux de la démarche qualité en établissement et service
- Maîtriser les processus de gestion de projet et de démarche qualité

💬 Contenu

- ➔ Rappel du contexte législatif et réglementaire
- ➔ Les enjeux de la DACQ en ESSMS
- ➔ Les 4 étapes constitutives de la démarche qualité

👤 Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et juridiques / Démarche participative à partir des expériences des bénéficiaires / Pratiques d'action



Compétences visées

- Maîtriser les concepts de l'évaluation et de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Identifier et concevoir les outils et les étapes de la qualité
- Construire et mettre en place le plan d'amélioration continue de la qualité
- Intégrer cette dynamique dans le management de l'établissement et préparer l'évaluation externe